

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
51
Suppléants ayant voix
délibérantes :
1
Conseillers représentés :
4
Total votants :
56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2017 A 18H

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 27 mars 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 4 avril 2017 à 18H00, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marcel BARGEON à Olivier CHAMBON
Aline LEBREF à Jean Louis GADOUX
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ
Françoise CHASSANGRE à Thierry BARTHELEMY

Conseillères absentes excusées : Carine BRODIN, Ghislaine DUBIEN

Conseiller absent : Paul PERRIN,

Conseiller suppléant ayant voix délibérantes : José MONRUFFET

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**GR89 Chemin de Montagne-linéaire ex. Thiers Co : Plan de financement prévisionnel et
demande de subvention LEADER
DELIBERATION N°20170404-15**

Rapporteur : Claude NOWOTNY, Vice-Président

Vu l'arrêté préfectoral n°16-02853 en date du 12 décembre 2016 portant fusion des communautés de Communes «Entre Allier et Bois Noirs», «de la Montagne Thiernoise», «du Pays de Courpière», et «Thiers Communauté» au 1^{er} janvier 2017,

Vu la délibération n°2014-63 de Thiers Communauté approuvant la participation financière à la réalisation de la charte graphique inhérente au Chemin de Montagne,

Vu la délibération n°2016-43 de Thiers Communauté approuvant la convention relative à l'édition de fiches numériques pour la randonnée pédestre homologué GR89 et intitulé «Chemin de Montagne»

Considérant le travail engagé depuis 4 ans, à savoir la mise en place d'un GR thématique : le GR89®Chemin de Montagne,

Le rapporteur explique que cet itinéraire thématique entre Thiers et Brussieu représente 118 kms (dont 84 dans la Loire, 20 dans le Puy de Dôme et 14 dans le Rhône). Il traverse 30 communes, 3 communautés de communes, 3 départements et 1 région.

Sur l'ancien territoire de Thiers Communauté, le GR89®Chemin de Montaigne représente un linéaire de 6,5km. Le balisage étant réalisé, il est désormais prévu d'implanter des poteaux avec lames directionnelles aux intersections où cela est nécessaire afin de guider le randonneur et lui indiquer les points d'intérêts et hébergements, ainsi que des pupitres d'interprétation pour valoriser le territoire.

Le plan de financement du projet est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES	
Frais d'homologation et balisage	707 €	Subvention LEADER (80%)	3 206 €
Mobilier et lames directionnelles	2 200 €	Autofinancement	801 €
Livraison et pose	1 100 €		
TOTAL	4 007 €	TOTAL	4 007 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le plan de financement présenté,

Autorise le président ou son représentant à réaliser la demande subvention et à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 56 = Conseillers Présents 51 + Représentés 5 - 0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 56 = Pour : 56 Contre : 0
Abstention : 0



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,
Tony BERNARD